

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 31 janvier-2 février 2005

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 5 de l'ordre du
jour**

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2005/5-D
14 décembre 2004
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES PROPOSÉ POUR L'EXERCICE BIENNAL 2004–2005

Ce document vise à informer le Conseil d'administration du plan de travail du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2004–2005 ainsi qu'à inviter les membres du Conseil à faire part de leurs observations.

Il traite des questions suivantes:

- Introduction et contexte
- Méthodologie de l'audit financier
- Questions d'audit financier
- Domaines sur lesquels il est proposé de faire porter l'audit de gestion
- Visites sur le terrain
- Rapport du Commissaire aux comptes

* Conformément aux décisions relatives à la gouvernance que le Conseil d'administration a approuvées à sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, les documents soumis au Conseil pour information ne sont discutés que si un de ses membres le demande expressément, suffisamment avant la séance, et si la présidence décide de faire droit à cette demande, considérant qu'il s'agit d'une utilisation appropriée du temps du Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le fonctionnaire mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau du Commissaire M. G. Miller tél.: +44 20 7798-7136
aux comptes:

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



INTRODUCTION

1. Ce document, présenté pour information, est destiné à fournir au Conseil d'administration un aperçu de la manière dont le Commissaire aux comptes se propose de planifier les opérations de vérification des états financiers du Programme alimentaire mondial et de ses activités pour l'exercice biennal 2004–2005.
2. L'équipe de vérification externe du *National Audit Office* du Royaume-Uni se trouve à Rome depuis septembre 2002. Depuis cette date, nous avons achevé la vérification des états financiers du PAM pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2003, et fourni une opinion claire. Pendant l'exercice biennal 2002–2003, nous avons produit 20 lettres de recommandations sur la gestion et les opérations financières de l'organisation. Indépendamment du Rapport général du Commissaire aux comptes, nous avons présenté au Conseil d'administration des rapports de gestion sur la Stratégie du Programme en matière de ressources humaines, le système d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité, la gouvernance du PAM et les opérations aériennes. Les rapports sur les trois dernières questions seront examinés à la session du Conseil d'administration d'octobre 2003. Ces rapports et les lettres de recommandations ont été établis conformément au calendrier arrêté dans le plan que nous avons présenté au Conseil d'administration en février 2003.
3. Pour préparer notre plan de travail pour l'exercice 2004–2005, nous avons réévalué notre approche en tenant compte de l'expérience tirée de l'audit de l'exercice précédent, du Plan stratégique du PAM pour 2004-2007, adopté par le Conseil d'administration en mai 2004, des initiatives actuellement menées en matière de gestion et de nos entretiens avec la direction du PAM.

CONTEXTE

4. Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Royaume-Uni est le Commissaire aux comptes du Programme alimentaire mondial, nommé en application des articles 14.1 à 14.9 du Règlement financier. Il est appelé à examiner et à certifier chacun des états financiers comprenant les comptes du Programme alimentaire mondial, et à faire rapport à leur sujet, conformément aux normes communes de vérification des comptes du Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Aux termes des dispositions de l'annexe au Règlement financier qui définit le mandat additionnel pour la vérification externe des comptes (en particulier les paragraphes 6c et 7), le Commissaire aux comptes est également tenu de faire rapport sur l'utilisation économique, rationnelle et efficace des avoirs financiers et autres du PAM.
5. Aux termes de notre mandat, convenu avec le Conseil d'administration, nous nous sommes engagés à examiner les activités menées dans au moins 12 pays et à présenter au total 19 rapports à la direction pendant chaque exercice biennal, y compris des lettres de recommandations au Directeur exécutif sur les trois principales phases de l'audit (préparatoire, intermédiaire et finale), des lettres de recommandations découlant des résultats de chaque visite dans les bureaux de pays, des rapports au Conseil d'administration sur des questions importantes concernant les coûts/résultats et la gestion et un rapport consolidé de fin d'audit au Conseil d'administration.



6. Lors de nos opérations de vérification, nous continuerons de tenir compte de la nature et des spécificités de l'environnement dans lequel le PAM opère, et de traiter des aspects importants des activités menées par le PAM pour livrer l'aide alimentaire en réponse aux besoins d'urgence et à l'appui du développement économique et social.
7. Nous avons prévu de procéder à une réévaluation complète du travail que nous avons accompli pendant le premier exercice biennal et des réponses de la direction et de l'administration. Pendant le présent exercice biennal, nous donnerons suite aux recommandations découlant de nos rapports au Conseil d'administration pour faire en sorte que le PAM continue de bénéficier d'une vérification méthodique et rigoureuse.

METHODOLOGIE DE L'AUDIT FINANCIER

8. L'audit financier a pour objectif premier d'apporter au Conseil d'administration, principal utilisateur des états financiers, l'assurance que les comptes et les opérations financières qui les sous-tendent sont exempts d'erreurs importantes et conformes au Règlement financier du PAM. Dans son opinion, le Commissaire aux comptes doit aussi confirmer si les dépenses ont été engagées et les recettes utilisées pour atteindre les objectifs qu'elles devaient servir et si les opérations sont conformes aux autorisations qui les régissent.
9. En appliquant les normes de vérification les plus élevées de la profession, nous adoptons une méthode clairement axée sur les risques et les contrôles afin d'aboutir à un audit qui:
 - apporte une valeur ajoutée; et
 - offre la possibilité d'améliorer l'efficacité et d'opérer des économies au profit de l'organisation.
10. Le méthode de vérification consiste à acquérir une profonde connaissance des opérations et activités du Programme afin de cerner les principaux risques qui en découlent. Des risques significatifs peuvent compromettre la capacité du Programme d'atteindre les objectifs de sa mission et avoir une influence sur la fiabilité et l'exactitude des états financiers. Notre méthode fait donc une grande place aux notions d'importance relative et de risque, et aux besoins des principaux utilisateurs des états financiers.
11. L'importance relative correspond à une notion selon laquelle il est admis que les états financiers ne sont que rarement absolument exacts. Un élément est jugé important si son inclusion, son omission, son inexactitude ou sa non-présentation risque de fausser le tableau général dépeint par les états financiers. Notre travail est donc centré sur tous les domaines d'activité essentiels, et le rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers est limité aux questions de fond. Les questions de moindre importance seront traitées par voie d'entretiens ou d'échanges de correspondance avec le Directeur exécutif.
12. Nous procédons à une évaluation minutieuse des risques, y compris des points forts et des points faibles des contrôles effectués par les mécanismes comptables de l'organisation —en tenant compte des innovations, telles que la mise en place de nouveaux systèmes informatiques et les changements de procédure— afin de déterminer les probabilités d'erreur importante, voire de fraude. Les résultats de l'évaluation nous aident à déterminer les pièces justificatives nécessaires pour étayer l'opinion du Commissaire aux comptes, à centrer nos efforts sur les domaines à haut risque et à améliorer le rapport coût-efficacité de la vérification par sondage.



13. Nous obtiendrons directement les pièces justificatives dans le cadre de notre travail à Rome et de visites dans un certain nombre de bureaux de pays et de bureaux régionaux, en particulier ceux qui exercent des fonctions décentralisées et jouissent d'une importante délégation de pouvoirs. Nous attachons une grande importance à la vérification par sondage de la régularité des dépenses, pour s'assurer qu'elles correspondent aux intentions du Programme alimentaire mondial, telles qu'elles sont reflétées dans les budgets approuvés. Nous choisirons les bureaux extérieurs dans lesquels nous nous rendrons en fonction de l'évaluation des risques faite par les vérificateurs internes et l'administration, et nos rapports sur le terrain renforceront par conséquent l'efficacité de l'évaluation des risques futurs.
14. Notre méthode nous amène à rester en liaison avec les services de contrôle et de vérification internes des comptes et à coordonner notre travail avec celui des vérificateurs internes pour éviter le chevauchement des efforts. Nous continuerons d'évaluer le travail de vérification interne et nous appuierons sur ce travail, selon les besoins. En août 2004, le Directeur exécutif a restructuré la Commission de vérification qui comprend désormais une majorité de conseillers spécialisés qui ont acquis leur expérience à l'extérieur et ont pour mandat d'orienter le Directeur exécutif en matière de gestion financière et de comptabilité. Avec le Président de la Commission, nous travaillons pour apporter un appui et une contribution aux efforts de la Commission et établir un partenariat fructueux entre cette dernière et le Commissaire aux comptes. Nous nous félicitons du renforcement de la gouvernance de l'organisation qui peut découler de cette restructuration et examinerons l'impact et le fonctionnement de la Commission pendant l'exercice biennal.
15. Les procédures que nous appliquons visent à obtenir un audit efficace par rapport à son coût. Ce sont des procédures bien établies qui permettent d'assurer avec efficacité un travail de vérification approprié conforme aux normes en vigueur en la matière. Dans le cadre de ses procédures normales, le *National Audit Office* confie systématiquement à des spécialistes expérimentés sans lien avec les vérifications la tâche de procéder à un contrôle interne et indépendant de la qualité, ce qui offre une garantie supplémentaire d'efficacité et de respect des normes.
16. Nous assisterons aux réunions annuelles et ordinaires du Conseil d'administration et à celles du Comité financier de la FAO pendant l'exercice biennal, et serons disposés à assister en tant qu'observateurs à celles de la Commission de vérification.

QUESTIONS D'AUDIT FINANCIER

17. Un certain nombre d'initiatives nouvelles importantes des opérations du Programme alimentaire mondial présentent des facteurs de risque particuliers pour l'audit, qui seront analysés dans le cadre de notre méthode générale de travail et de vérification par sondage. La méthode de vérification est dans l'ensemble conçue de manière à tenir compte de la nature des activités d'intervention d'urgence du PAM dans les situations de crise, et des défis et risques inhérents à ce contexte opérationnel. Notre travail de planification et l'expérience tirée de nos opérations de vérification pendant le premier exercice biennal nous ont permis jusqu'ici d'identifier un certain nombre de domaines sur lesquels nous nous proposons de faire porter notre attention. Ces domaines sont liés en particulier aux systèmes d'information, au contrôle interne des comptes, à la comptabilisation des dépenses et aux risques opérationnels.



Mise à niveau du système WINGS

18. Le Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS) est un système spécialement adapté aux besoins du Programme. Il est actuellement en place dans tous les bureaux du PAM, sauf trois. Trente-quatre bureaux y ont un accès en "lecture seule", l'entrée des données se faisant par l'intermédiaire des bureaux régionaux ou du système COAGSAPINT du PAM. En 2004-2005, la direction se propose de mettre à niveau le système WINGS afin d'assurer le maintien du soutien du fournisseur et d'apporter aux procédures les améliorations nécessaires identifiées.
19. À ce stade, nous considérons qu'étant donné l'ampleur de l'adaptation en cours de WINGS, toute mise à niveau ultérieure s'accompagne d'un degré de risque important en raison de la complexité des tâches en jeu. Étant donné la structure du PAM sur le terrain, au cas où le système mis à niveau ne fonctionnerait pas comme prévu, cela entraînerait des risques importants pour le contrôle des comptes ainsi que pour l'exhaustivité, l'exactitude et l'intégrité des états financiers. Nous avons donc fait savoir au Secrétariat qu'il serait souhaitable d'établir une méthode de changement systématique pour faire face aux risques et avons examiné les besoins avec le personnel de gestion chargé du processus de mise à niveau.

Renforcement des contrôles internes de gestion financière

20. En 2004, le Directeur exécutif a pris une initiative pour renforcer la capacité de gestion financière de toute l'organisation, son objectif étant d'améliorer l'efficacité et l'efficience du Programme à long terme. L'initiative, présentée dans le Plan stratégique, est axée sur le renforcement des fonctions de contrôle et d'analyse financière; l'amélioration des compétences financières des gestionnaires et de l'accès à l'information aux fins de décision; l'amélioration de l'efficacité des administrateurs des finances dans tous les bureaux et la mise en place d'un référentiel de politiques, procédures et directives financières à l'intention du personnel. Nous examinerons l'impact de cette initiative afin de pouvoir présenter des observations sur les mécanismes de contrôle interne et d'évaluer l'efficacité des nouveaux contrôles financiers dans toute l'organisation.

Comptabilisation des dépenses au titre des programmes

21. Au cours de nos visites sur le terrain en 2002-2003, il nous a été impossible d'obtenir des assurances satisfaisantes quant au traitement comptable des dépenses au titre des programmes relevant des différentes catégories d'opérations d'urgence, d'IPSR, pour étayer une opinion claire sur les différents éléments présentés. De ce fait, la direction a décidé de regrouper les fonds au titre des catégories d'activités dans le tableau 1 des états financiers. Nous avons aussi constaté des incohérences dans la comptabilisation et l'affectation des coûts d'appui directs ainsi que des dépenses administratives et d'appui aux programmes. Nous en avons conclu que ces incohérences pouvaient présenter un risque pour l'exhaustivité et l'exactitude des éléments présentés dans les comptes et dans le rapport au Conseil d'administration. Nous continuerons d'évaluer la situation en 2004-2005 en nous fondant sur nos visites sur le terrain et notre travail au siège.

Décentralisation

22. La décentralisation de la structure de contrôle du PAM reste une des principales questions à examiner dans le cadre de notre vérification. Le PAM a continué de chercher à améliorer l'efficacité de la gestion des opérations et des contrôles internes de gestion. Il a ainsi en partie réagi aux constatations et aux préoccupations formulées lors de l'exercice



précédent; aux conclusions des vérificateurs internes et à l'évaluation des risques faite par la direction elle-même. Jusqu'ici, le PAM a recruté ou transféré des contrôleurs et des spécialistes expérimentés en la matière pour appuyer les opérations décentralisées en 2004, et il met en place des procédures de suivi de la gestion financière au siège pour centrer l'attention sur les domaines de préoccupation.

23. En termes de contrôle, la décentralisation peut présenter à la fois des risques et des avantages pour la livraison de l'aide dans les situations d'urgence ainsi que le contrôle de l'aide et les comptes correspondants. Nous garderons à l'examen cet aspect de l'environnement dans lequel s'inscrit le contrôle interne. Au stade de la planification, nous encourageons le PAM à envisager d'établir une liste récapitulative des mesures courantes de suivi de la gestion financière qui permettra aux bureaux régionaux de confirmer que le cadre des responsabilités décentralisées fonctionne efficacement.

Trafic réservé

24. Le PAM a établi un accord permettant de comptabiliser séparément les fonds affectés au trafic réservé afin d'assurer leur conformité avec les principes régissant les accords de fonds tiers. Nous examinerons les arrangements de financement et de comptabilisation séparés afin de nous assurer qu'il y a bien séparation des fonds et de confirmer que les arrangements de trafic réservé peuvent être vérifiés comme les accords de fonds tiers.

DOMAINES SUR LESQUELS IL EST PROPOSE DE FAIRE PORTER L'AUDIT DE GESTION

25. Pour nous aider à centrer notre travail sur les principales priorités arrêtées par le Conseil d'administration à sa réunion d'octobre 2003, nous avons retenu, à partir de notre connaissance des activités du PAM, des domaines extrêmement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'organisation ainsi que pour l'ampleur des ressources qui leur sont consacrées. Nous avons identifié cinq questions susceptibles d'être traitées dans le rapport de gestion pour l'exercice biennal 2004–2005.
26. Le Plan stratégique du PAM comportait cinq priorités stratégiques. Afin de pouvoir s'appuyer sur des bases solides pour atteindre les objectifs du Plan stratégique, en mai 2004 le Conseil d'administration a approuvé neuf priorités de gestion, fondées sur une analyse des points faibles de l'organisation:
- PG1: Renforcement des partenariats—dans le cadre des organisations des Nations Unies, des institutions de Bretton Woods, des ONG et du secteur privé;
 - PG2: Gestion des ressources humaines—élaborer plus avant la stratégie de gestion des ressources humaines en fonction de l'évolution de l'organisation;
 - PG3: Gestion axée sur les résultats et établissement de rapports—mettre en œuvre la gestion axée sur les résultats dans tout le PAM pendant l'exercice;
 - PG4: Renforcement de la base de connaissances du PAM—améliorer le suivi et l'évaluation ainsi que l'évaluation des besoins pour dynamiser le processus de décision;
 - PG5: Renforcement de l'appui opérationnel—améliorer la capacité d'intervention de l'organisation dans les situations d'urgence;
 - PG6: Examen des procédures de l'Organisation—examiner les modèles de gestion électronique des processus et de financement utilisés par le PAM;



- PG7: Accroître la transparence et la responsabilisation—cette priorité a deux aspects: améliorer la formation et la gestion financières, et améliorer la capacité des fonctions de contrôle;
 - PG8: Communication et plaidoyer—améliorer l’image médiatique du PAM; et
 - PG9: Plus de ressources pour plus de besoins—améliorer le financement et la mobilisation des ressources, en élargissant la base de donateurs traditionnels à d’autres donateurs gouvernementaux et privés.
27. Nous nous proposons donc de faire porter notre attention pendant l’exercice en cours sur les questions qui touchent aux priorités stratégiques, et de consacrer nos rapports de gestion aux priorités identifiées par l’organisation à cet égard. Ces questions concernent la gestion axée sur les résultats, l’examen du système WINGS, l’examen du fonctionnement de la FITTEST, le contrôle par le PAM des pertes après livraison et les avantages de l’introduction au PAM des normes comptables internationales. Nous assurerons aussi le suivi de nos recommandations précédentes et nous efforcerons de faire régulièrement rapport au Conseil d’administration pendant l’exercice biennal.

Gestion axée sur les résultats

28. La méthode de gestion axée sur les résultats constitue une initiative majeure qui vise à renforcer les activités de suivi et d’établissement de rapports sur les activités du PAM à l’échelle de l’organisation. Elle assure à la gestion financière une orientation et un degré de transparence qui permettent d’élever la qualité de la gouvernance au niveau qu’elle peut atteindre. La direction considère que la gestion axée sur les résultats est essentielle à la réussite future du PAM et a mis en place à Rome une division spécialement chargée de la formation à cette méthode, de sa mise en œuvre et de l’évaluation des résultats. Étant donné que la méthode doit être appliquée dans tout le PAM, nous en examinerons la pertinence ainsi que l’efficacité des procédures mise en service. Cette question touche essentiellement à la priorité de gestion 3, mais n’est pas sans lien avec les priorités 4, 5, 6 et 7.

Système WINGS

29. Le PAM continue de développer le système WINGS. Dans notre rapport, nous examinerons l’état de préparation du PAM à la mise à niveau du système et la méthode de mise à niveau. Nous examinerons aussi l’utilisation de WINGS sur le terrain et sa fonctionnalité à l’appui du modèle opérationnel du PAM. Les vérificateurs internes ont établi un certain nombre de rapports sur la sécurité et le contrôle du système qui seront utiles à notre travail et renforceront notre coopération avec eux. Le rapport porte sur les priorités de gestion 3, 4, 5, 6 et 7, car le système a un impact important sur les activités du PAM.

Systèmes de communication

30. Le PAM est très tributaire des technologies de l’information et de la communication pendant les situations d’urgence. Il y a une équipe spéciale basée à Dubaï, la FITTEST, qui est financée par un prélèvement de 5 pour cent au titre de l’équipement qu’elle met en place pour les opérations d’urgence et les IPSR. Étant le rôle majeur des communications pour l’organisation sur le plan aussi bien opérationnel qu’économique, il est important d’examiner la FITTEST au titre de la priorité de gestion 5, pour évaluer l’efficacité de l’appui aux opérations du PAM sur le terrain, et de la priorité de gestion 7, afin d’étudier la transparence du modèle de financement utilisé.



Pertes après livraison

31. Les pertes après livraison concernent la gestion des pertes de vivres et la comptabilité interne correspondante. Conformément aux directives en vigueur, ces pertes ne devraient pas dépasser deux pour cent du volume des vivres dans le pays, et rares sont les pays qui déclarent des pertes plus importantes. Nous examinerons la méthodologie appliquée à l'évaluation des pertes et les risques que peut encourir l'organisation en cas de déclaration inexacte. Cette question porte essentiellement sur la priorité de gestion 7 qui touche aux questions de responsabilité financière, mais aussi à la priorité 5 afin de faciliter l'examen des questions d'amélioration de l'efficacité de la gestion.

Normes comptables internationales

32. La direction souhaite prendre les normes comptables internationales comme base de sa comptabilité financière et des rapports correspondants pour les exercices ultérieurs. En fonction de l'évolution interne pendant l'exercice en cours, nous préparerons un bref rapport sur l'impact de ces normes pour le PAM. Cela concernerait la priorité de gestion 7, mais pourrait avoir des effets importants à l'avenir sur les priorités 8 et 9, en faisant du PAM une institution des Nations Unies novatrice à cet égard.

Suite donnée aux recommandations découlant des rapports de 2002–2003

33. Dans le cadre de nos procédures courantes, nous examinerons les mesures prises à la suite de nos rapports de 2003–2004 concernant les ressources humaines, les opérations aériennes, la gouvernance du PAM, le système d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité et les questions financières.

VISITES SUR LE TERRAIN

34. Le travail qu'impliquent l'audit financier et le rapport de gestion sera réalisé à la fois au Siège et sur le terrain. L'audit financier portera, par exemple, sur la vérification des comptes de dépenses et de recettes dans les bureaux locaux; l'analyse des dépenses par rapport au budget; le contrôle physique des avoirs inventoriés; l'examen des avances ainsi que le rapprochement des comptes bancaires. Le travail relatif au rapport de gestion sur le terrain étayera les principaux sujets à inclure dans le rapport d'audit et portera donc sur des questions touchant à la livraison efficace, économique et rationnelle de l'aide alimentaire.
35. Nous avons l'intention de mener à bien un programme de visites de vérification des opérations sur le terrain dans environ 16 pays. Notre sélection repose sur notre évaluation des types d'opérations menées dans ces pays; l'historique des visites de vérification interne et externe; le degré de décentralisation des opérations; l'ampleur de la délégation de pouvoirs aux bureaux de terrain et l'importance relative des dépenses et des recettes passant par les différents bureaux. Nous resterons néanmoins attentifs aux exigences des activités opérationnelles du PAM et à tout changement de situation.
36. Sous réserve de la nécessité d'adapter le programme en fonction des circonstances, nous prévoyons de nous rendre dans les pays suivants pendant l'exercice biennal: Afghanistan, Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Mozambique, Nicaragua, Ouganda, Panama, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, Sénégal, Soudan, Tadjikistan, Thaïlande et Zambie.



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

37. Dans son rapport sur les états financiers du PAM, le Commissaire aux comptes incorporera les questions importantes découlant de nos rapports financiers et de gestion, conformément aux dispositions du Règlement financier. Au besoin, nous faisons appel aux services de spécialistes pour renforcer les compétences de notre équipe d'audit.
38. Comme prévu dans le Règlement financier, nous serions tout à fait disposés à procéder à des examens spécifiques supplémentaires et à établir des rapports distincts sur les résultats, à la demande du Conseil d'administration.
39. Conformément aux dispositions du Règlement financier, le Directeur exécutif aura la possibilité de formuler des observations sur les résultats de l'audit avant la transmission de nos rapports au Conseil d'administration. La procédure d'approbation de nos rapports est une caractéristique bien établie de notre travail au Royaume-Uni et dans les milieux internationaux. Nous suivons une politique "sans surprise" qui consiste à examiner toutes nos constatations avec l'organisation et à rechercher l'accord sur les faits qui sont à la base des conclusions et recommandations du rapport d'audit. Cela permet à l'organe directeur d'examiner plus facilement, et avec confiance, les questions soulevées dans le rapport du Commissaire aux comptes en sachant qu'elles reposent sur des faits rationnels, fiables et présentés avec objectivité. En outre, le processus donne au Directeur exécutif et à ses collaborateurs la possibilité de donner suite au plus vite aux recommandations pratiques formulées par le Commissaire aux comptes.
40. Nous avons l'intention de présenter un rapport intérimaire au Conseil d'administration en mai 2005, qui portera sur l'état d'avancement de l'audit, et les questions financières à ladite date, et le rapport de gestion sur le système WINGS et sur les communications en octobre 2005.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

COAG-SAPInt	Guide comptable des bureaux de pays et interface SAP
FITTEST	Équipe d'intervention rapide et d'appui pour la technologie de l'information et les télécommunications
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	Organisation non gouvernementale
PG	Priorité de gestion
WINGS	Système mondial et réseau d'information

